

Le gouvernement relance les débats sur sa feuille de route énergétique

ÉNERGIE

L'exécutif devrait confirmer la plupart des objectifs fixés par la précédente majorité pour sortir des énergies fossiles d'ici à 2035.

Mais les industriels craignent un ralentissement dans le déploiement des parcs solaires photovoltaïques.

Sharon Wajsbrot et Nicolas Rauline

Alors que le Parlement s'enflamme sur le budget, le gouvernement est sur le point de mettre sur la table un autre sujet très éruptif pour les élus : la feuille de route énergétique de la France. Promise à l'été 2023, dans une loi sur la souveraineté énergétique soumise à l'aval du Parlement – comme le prévoyait la loi énergie-climat de 2019 –, l'adoption de ce document qui doit paver le chemin à l'accélération dans les énergies vertes et à la relance du nucléaire n'a eu de cesse d'être repoussée. Au point que le précédent gouvernement avait tout simplement renoncé à faire voter une loi sur le sujet pour s'orienter vers un simple décret... Sans pour autant la faire paraître.

Pressé de remettre l'ouvrage sur le métier, le nouveau gouvernement doit dévoiler lundi prochain son nouveau plan pour accélérer la sortie des énergies fossiles d'ici à 2035. Très attendue, cette nouvelle « programmation pluriannuelle de l'énergie » doit détailler les trajec-



La nouvelle « programmation pluriannuelle de l'énergie » sera soumise à consultation pendant six semaines et des débats seront organisés en régions. Photo Ina Fassbender/AFP

res de baisse de consommation d'énergie ou encore de développement des énergies renouvelables attendues dans les années à venir. Elle sera soumise à consultation pendant six semaines. Et des débats seront organisés en régions afin que « les Français s'emparent de ces questions », indique le ministère.

Calendrier prévisionnel

Capital pour les industriels de l'éolien, du solaire ou encore du biogaz, ce document doit surtout détailler le calendrier prévisionnel des appels d'offres qui seront mis sur le marché par l'Etat pour déployer de nouvelles capacités de production dans les années à venir. Autre-

ment dit, il doit donner la taille et la profondeur du marché français en matière d'énergies vertes.

Sur le sujet et en dépit du poids des élus anti-éolien au Parlement dans les rangs du RN ou des LR, la ministre de l'Energie, Olga Givernet, se veut rassurante. Elle assure que la « continuité » avec le discours de Belfort d'Emmanuel Macron sera maintenue. La preuve : un plan de déploiement ambitieux de l'éolien en mer vient d'être validé et publié avec l'annonce d'un giga-appel d'offre de 9,2 GW à venir. Soit dans le haut de la fourchette prévue (entre 8 et 10 GW).

Selon nos informations, la consultation qui sera publiée lundi par le

gouvernement devrait valider l'objectif annoncé jusqu'ici d'atteindre 18 GW d'éoliennes en mer d'ici à 2035. Dans l'éolien terrestre, la ministre de l'Energie a aussi déjà annoncé la couleur faisant savoir, à l'occasion du congrès du syndicat France Renouvelable, qu'elle ne comptait pas toucher au « rythme actuel de déploiement de 1,5 GW de puissance installée supplémentaire chaque année ».

Pour le biométhane, l'objectif retenu doit aussi être le même que celui annoncé il y a plusieurs mois, soit 44 TWh injectés dans les réseaux à l'horizon 2030, c'est-à-dire une capacité de production multipliée par quatre d'ici à cette date.

Cela devrait porter la part des gaz renouvelables à 15 % de la consommation totale de gaz, là où la filière se disait prête à aller jusqu'à 20 %. Le débat sur la biomasse, qui avait enflammé le secteur, serait, lui, également plus apaisé avec la prise en compte de nouvelles hypothèses, même s'il faudra des arbitrages sur la filière bois, toujours sous tension.

Le niveau des autres curseurs qui seront annoncés lundi sera néanmoins scruté de très près par les industriels. Mis en alerte par la consommation atone d'électricité, les coups de rabots budgétaires sur les aides à l'électrification et surtout par la proposition de loi adoptée par le Sénat ces dernières semaines sur

la programmation et la simplification dans le secteur de l'énergie, ils craignent un coup de frein sur le rythme de déploiement des parcs solaires photovoltaïques. Portée initialement par trois sénateurs dont le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau, cette proposition de loi a « reçu un avis globalement favorable du gouvernement et fixe un objectif de capacités de production d'électricité solaire largement en deçà de ce qui avait été annoncé », pointe l'avocat Arnaud Gossement, spécialiste du droit de l'environnement.

Des discussions

Dans le détail, le cap y est fixé à 50 gigawatts de parcs solaires déployés d'ici à 2030, contre un peu plus de 20 GW à ce jour. Pour mémoire, la stratégie nationale pour l'énergie et le climat validée par les pouvoirs publics en novembre 2023 esquissait un scénario avec entre 54 à 60 GW de parcs déployés d'ici à 2030, puis entre 75 à 100 GW d'ici à 2035. « Il y a des discussions sur le rythme de déploiement de l'énergie solaire car c'est l'énergie qui contribue le plus à accentuer les phénomènes de prix négatifs sur les marchés de gros de l'électricité », confirme une source au sein des pouvoirs publics. Compte tenu du prix des anciens contrats négociés avec l'Etat, cette énergie est aussi celle qui coûte le plus cher en matière de soutien public aux énergies vertes.

Sur ce sujet, le gouvernement risque néanmoins d'être tenté de maintenir les engagements pris, soit a minima une multiplication par cinq des capacités installées d'ici à 2035, pour se tenir prêt à faire bouger les curseurs plus tard, si nécessaire. « On attend toutes les contributions et on se réserve le droit d'amender le texte en fonction des retours », glisse une source au gouvernement. ■

Electricité, éolien, nucléaire : les priorités de la ministre de l'Energie

Propos recueillis par Matthieu Quiret et N. Ra.

Alors que le gouvernement songe à augmenter largement les taxes sur l'électricité dès 2025, la nouvelle ministre de l'Energie Olga Givernet plaide pour maintenir l'ambition en matière de décarbonation du mix énergétique national. Le gouvernement doit dévoiler lundi sa très attendue « programmation pluriannuelle de l'énergie ».

Vous allez mettre en consultation la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), attendue depuis plusieurs mois. Est-ce que cela résume vos priorités d'action ?

Depuis que j'ai repris le portefeuille, l'objectif est d'avoir une feuille de route claire : il faut garder le cap sur la sortie des énergies fossiles, tout en gardant une énergie fiable et à bas coût. Pour cela, il faut avoir une production maîtrisée, qui s'appuie sur la relance du nucléaire et sur le développement de toutes les énergies renouvelables.

Donner un cap clair, c'est également ce que nous avons fait avec la publication de la cartographie des futurs projets éoliens en mer. Il y a aussi une place pour l'éolien terrestre, des initiatives locales ont réussi, avec l'implication des riverains. Car il faut rappeler à tous que des mécanismes de concertation existent : nous n'y arriverons pas en imposant mais en dialoguant. Le deuxième axe, c'est la maîtrise de la consommation, avec la sobriété et l'efficacité énergétique.

Compte tenu de la dissolution du Parlement et de la nouvelle donne politique, reprendre les mêmes conclusions que celles des premières versions de la PPE, sorties il y a près d'un an, n'est-il pas étrange ?

Un travail de réappropriation et d'ajustement des projets de PPE et de SNBC a été entrepris par le nouveau gouvernement. Il s'appuie sur les concertations qui ont été faites, auxquelles de nombreux acteurs ont participé. Quand les Français disent qu'ils veulent du changement, ce n'est pas sur tout. Sur la politique énergétique, ils se sont bien rendu compte qu'on a besoin d'être indépendant et souverain, qu'il faut s'appuyer sur le nucléaire et les énergies renouvelables pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Je ressens une acceptabilité forte sur ces sujets-là. Donc, nous oui, nous nous inscrivons dans une certaine continuité depuis le discours de Belfort du président de la République. La programmation pluriannuelle de l'énergie va donner une planification de nos infrastructures sur chaque élément de production, des objectifs sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur la sobriété.

L'arrêt des centrales à charbon est douloureux, avec des projets de reconversion à l'arrêt. Que faire pour tenir les engagements dans ce domaine ?

Il faut d'abord offrir des perspectives aux employés, valoriser leurs compétences au mieux. Après, la nature de la technologie utilisée est aussi importante. Ce serait dom-

Olga Givernet
Ministre déléguée
chargée de l'Energie

mage de répartir sur quelque chose qui n'est pas vertueux : mieux vaut se positionner sur les énergies du futur. Il faut également donner du sens. A Saint-Avold, la question se pose urgemment de savoir quel type d'activité sera proposé aux employés : le contrat se termine l'an prochain. Un amendement a été déposé au projet de loi de finances à ce sujet mais il va à l'encontre du droit communautaire. Il faut surtout s'assurer que ces centrales auront des modèles économiques viables, qui entrent dans la politique énergétique de la France, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.

Ne faut-il pas réviser à la baisse les besoins futurs en électricité aux vues du tassement des ventes de voitures électriques ?

L'électrification de notre mix énergétique ne se limite pas à la question des véhicules, même s'il s'agit d'un enjeu important, au même titre que la décarbonation dans l'industrie et le développement des pompes à chaleur. On demande à tout le monde de faire un effort dans la transition et concernant les voitures électriques, les particuliers font leur part avec 20 % d'électricité dans leurs achats de véhicules neufs. Mais les entreprises n'y sont pas encore. Pour les entreprises ayant des flottes de plus de 100 véhicules, il y avait un certain nombre de paliers d'électrification prévus

dans la loi et les entreprises, qui représentent plus de la moitié des achats de véhicules neufs, ne sont pas au rendez-vous. Je pense qu'il faut être plus ferme en prenant des sanctions. Une mission parlementaire des députés Gérard Leseul (PS) et Jean-Marie Fiévet (EPR) a été lancée. Nous allons voir comment le parlement atterrit sur ce sujet.



« Sur la politique énergétique, les Français se sont bien rendu compte qu'on a besoin d'être indépendant et souverain, qu'il faut s'appuyer sur le nucléaire et les énergies renouvelables pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. »

Bertrand Guay/APP

« Il est important de mieux cibler nos aides, comme MaPrimeRénov', sur les passoires thermiques. »

Quelles adaptations prévoyez-vous pour le diagnostic de performance énergétique qui va exclure de la location les appartements étiquetés G au 1^{er} janvier 2025 ?

Nous sommes attachés à l'interdiction des relocations des logements classés G. C'est une mesure importante pour le climat et contre l'habitat indigne. Nous avons néanmoins des pistes pour appliquer avec pragmatisme cette mesure vers les logements les plus prioritaires.

Il faut tout d'abord tenir compte de la situation particulière des copropriétés où les propriétaires de bonne foi ne doivent pas être pénalisés. Il est également important de mieux cibler nos aides, comme MaPrimeRénov', sur ces passoires thermiques à travers une démarche proactive d'accompagnement. Enfin, il est important de ne pas pénaliser les logements chauffés à partir d'électricité, qui sont largement décarbonés en France grâce au nucléaire et aux énergies renouvelables. ■